



BPCE

ELECTIONS DES DELEGUE(E)S BPCE MUTUELLE 2022

Du 28 mars au 15 avril 2022

Section de vote S1-CEP-RBPL

CE Bretagne Pays de Loire, Ecolocale

Une solvabilité financière acquise dans la durée

Avec une solidité constituée depuis plus de 15 ans par l'affectation systématique des résultats excédentaires aux **fonds propres ceux-ci atteignent aujourd'hui près de 129 M€** soit 70 % du bilan total. La majorité du portefeuille de la mutuelle **est réassurée dans des conditions optimum qui diminuent le risque à moindre coût** et renforcent encore davantage la solvabilité de notre mutuelle.

La CFDT ne peut pas admettre que ces bons résultats soient taxés à l'IS, alors qu'ils devraient servir à ses adhérents : de **2018 à 2021, l'impôt sur le résultat a représenté 5,8 M€ !**

Les candidats soutenus par la CFDT tiennent à rappeler que **tous les acteurs** de BPCE Mutuelle (entreprises du groupe BPCE, délégués et Conseil d'Administration) **portent une grande responsabilité sur l'offre de soins** aux collaborateurs du Groupe BPCE et leurs familles : **c'est un devoir de la faire évoluer.**

Et maintenant, comment améliorer la couverture santé de tous ?

Depuis plusieurs années déjà, la CFDT propose d'utiliser les résultats excédentaires à l'amélioration des prestations. La CFDT l'a obtenu lors de l'adhésion de la communauté à BPCE Mutuelle. Aujourd'hui, **la CFDT souhaite que le niveau de garantie amélioré devienne le Contrat Groupe National** et soit une base nouvelle pour tous !

En effet, conformément aux valeurs **mutualistes, la solidarité en matière de soins est une priorité.**



Thierry PLANTIVE
CE BPL
Candidat Titulaire



Barbara BOUBENEC
CE BPL
Candidate Suppléante



Soins dentaires -
implantologie
Une forte demande !

Optique - Cataracte

*Une personne sur 5
surtout dans nos
métiers !*



Médecine douce
*Diversifier l'offre et
passer à 5 séances/an*

Dépassements
d'honoraires
*Améliorer la prise
en charge*

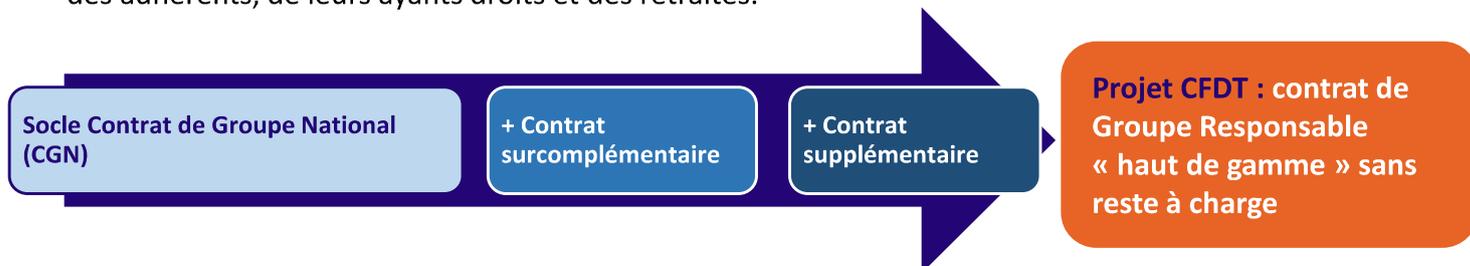


Un projet CFDT équilibré et structurant

Il est primordial que le socle du CGN profite à tous dans le cadre de la mutualisation. Or, force est de constater que **d'une entreprise à l'autre les règles diffèrent**. (Certaines entreprises font plus d'efforts et prennent en charge partiellement des surcomplémentaires).

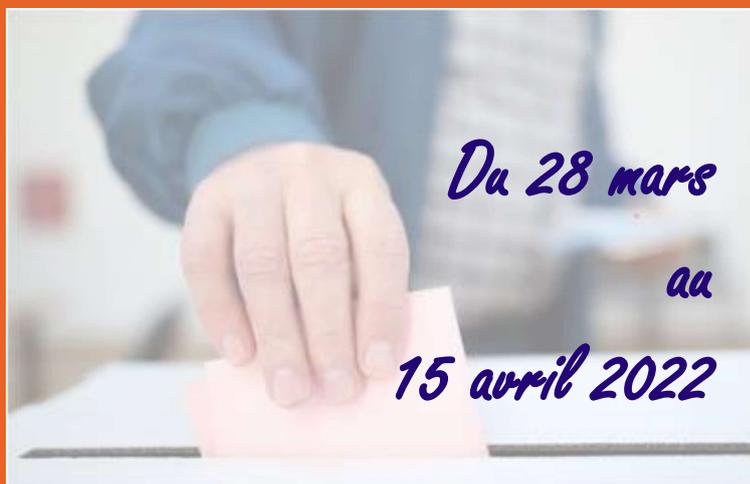
La CFDT propose **une refonte du modèle actuel pour aller vers un nouveau contrat haut de gamme pour tous**, qui serait composé d'un socle mutualisé responsable du Contrat de Groupe National (CGN = Contrat de base historique) et qui intègre les garanties des contrats surcomplémentaires et supplémentaires.

La CFDT propose la **co-construction d'une offre de soins, sans reste à charge** qui répondre aux besoins des adhérents, de leurs ayants droits et des retraités.



La transformation de la couverture santé du groupe : des effets de levier indéniables

La CFDT appelle l'ensemble des acteurs de la protection sociale du Groupe (administrateurs, entreprises et délégué-e-s à travailler sur un projet de structuration et de financement de l'offre nationale santé Groupe BPCE. Le projet CFDT répondrait à l'attente en termes de **besoin, d'équité sociale, de cohérence et une dimension Groupe à la couverture santé**.



« Soutenez des candidat(e)s, fidèles aux valeurs de solidarités et exigeants sur la santé des salarié(e)s »



ELECTIONS DELEGUE(E)S BPCE MUTUELLE 2022

Le 28 mars, JE VOTE